LA GANNETIERE

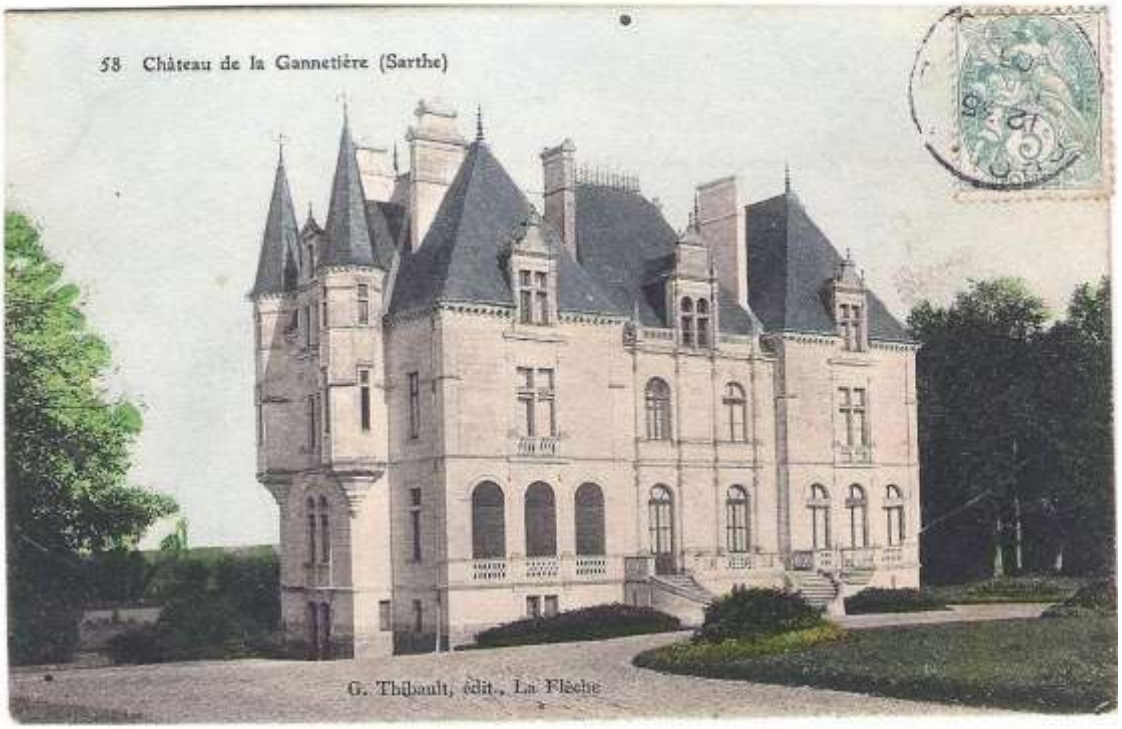

Cinq siècles

d'histoire familiale...

Si vous êtes qualifié de Seigneur d'un lieu, c'est nécessairement que vous en êtes propriétaire.

Et bien, c'est ce qu'étaient ces Frézeau que l'on nous dit seigneurs des Rochettes[1], de la Gasnetière[2] et autres lieux. Depuis quand ? Déjà dans les années 1490. Bien que la possession de Rochette semble postérieure à celle de la Gannetière.

Et qui était donc alors ce Seigneur de la Gannetière ? C'est Lancelot qui épouse le 10 août 1489 Françoise de Bournan et on peut penser que c'est lui qui fit bâtir l'antique demeure.

Mais au fait, qui sont-ils donc ces Frézeau ? C'est l'abbé Louis Moreri qui va nous l'apprendre[3] : *« Maison en Anjou, est une des plus anciennes du royaume et des plus illustres de sa province ».* Et, ajoute-il, *« pour ce qui regarde l'ancienneté, peu de maisons peuvent se piquer de remonter aussi haut.* » Nous voilà avertis.

Leur généalogie prouvée remonte à Geofroi qui vivait en 1270 et, après huit générations, nous retrouverons notre Lancelot. Quels étaient les mérites de ce dernier ? Moreri ne nous le dit pas. Sinon que de son union avec Françoise de Bournan il eut un fils René.

Là, nous resterons en terrain ludois et entre voisins puisque le 31 mai 1524 il épouse Françoise Millet, fille de Thomas, Seigneur du Chatelet, et de Marguerite de la Barre. Le nom ne nous est pas inconnu puisque c'est cette dernière qui fit construire à partir de 1548 la chapelle du même lieu.

Moreri, toujours lui, nous apprend que le couple aura au moins deux fils : Philippe et René, ce dernier étant l'auteur de la branche des seigneurs de la Gannetière dont il hérite de son père.

---

[1] Aujourd'hui Rochette, sur la commune de Dissé sous le Lude

[2] L'orthographe de l'époque

[3] Le grand dictionnaire historique ou le mélange curieux de l'histoire sacrée et profane, tome V – Source Gallica.

Passons sur Philippe qui servît dans les armées de Charles IX et Henri III avec des grades très honorables, et intéressons nous plus tôt à son frère René.

Après deux mariages, dont l'un infécond, il épousera Charlotte de la Grandière. Fut-il militaire lui aussi ? En tout cas il mourra dans son lit à Dissé sous le Lude le 1er mars 1624.[4] De sa troisième épouse, il laissera notamment Jacques qui à son titre de Seigneur de la Gannetière et des Rochettes ajoutera celui de Lublé. Charlotte de la Grandière lui survécut près de deux ans, décédant elle aussi à Dissé.

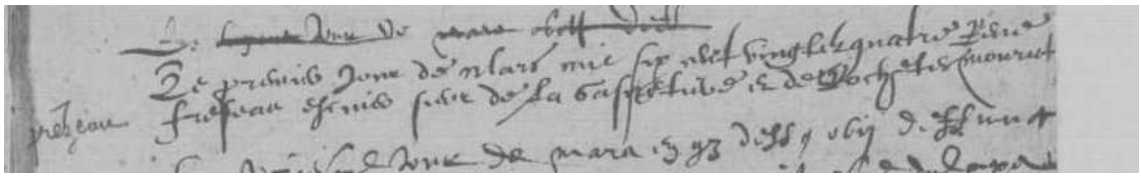

Acte d'inhumation de René FREZEAU

Jacques Frézeau naquit au Lude le 2 novembre 1577 et eut pour parrains René de Daillon et François de Daillon et pour marraine Jacqueline de la Fayette, femme du Comte du Lude. Il épousera le 28 septembre 1621 Marguerite de Montmorenci, de l'illustre maison, et ils vécurent à Rochette. C'est d'ailleurs là que naîtront leurs trois fils : René le 13 juillet 1622, François le 14 juin 1623 et Charles le 7 juin 1626.[5] C'est encore à Rochette que Marguerite décèdera le 21 juillet 1628 ; elle devait être alors âgée d'une trentaine d'années. Son mari, lui survivant près de 16 ans, sera inhumé le 30 mai 1644 en l'église paroissiale de Dissé. Bien que l'acte de sépulture ne le précise pas, c'est vraisemblablement dans cette église que Marguerite avait dû le précéder.

L'aîné de leurs enfants mourut sans alliance à l'âge de 21 ans ; il était alors enseigne dans le régiment royal. Son frère Charles ne fut pas plus heureux ! Etant capitaine de cavalerie, il fut tué à la bataille de Lens en 1648.

Restait pour continuer la famille François, brillant militaire qui sera successivement maréchal de camp, lieutenant général de l'artillerie et enfin lieutenant général des armées.

---

[4] Moreri le dit décédé le 27 mai 1614 à l'âge de 84 ans. Son acte d'inhumation nous assure cependant du contraire.
[5] A.D. de la Sarthe – Registres paroissiaux de Dissé sous le Lude

Ayant épousé le 18 novembre 1648 Charlotte Marie Frézeau, sa cousine, il en aura dix enfants, les cinq aînés voyant le jour à Rochette. Tous les garçons effectueront une carrière militaire :

*Antoine, né en 1650 et qui décèdera des blessures reçues au combat de Senef en 1674.

*Jean, né en 1652, Colonel au Régiment de Touraine sera tué en 1677 au siège de Saint Omer.

*Charles Madelon, né en 1656, servit un temps dans l'artillerie et abandonnera la carrière militaire pour embrasser l'état ecclésiastique et sera pourvu de l'évêché de La Rochelle où il décèdera en 1702.

*Isaac, tué en 1673 en Allemagne au service du Roi âgé de seulement 14 ans.

*Jean François Angélique, Lieutenant général des armées du roi et premier lieutenant général de l'artillerie, succédant ainsi à son père dans ces diverses fonctions.

François fut le dernier à porter les titres de Seigneur de Rochette et de la Gannetière, Jean François, seul fils survivant arborant, lui, les titres de Marquis de la Frézelière, de Mons, Baron de Lasse, Seigneur du Bouchet.[6]

Armes de la famille FREZEAU[7]

[6] Ce fief de Lasse avait été acquis par François Frézeau en 1661. En 1986, le château du Bouchet était encore propriété de l'un de ses descendants – Célestin Port, Dictionnaire historique, géographie et biographique de Maine et Loire et André Sarazin, Supplément au dictionnaire de Célestin Port.

La Gannetière entra alors dans la famille Grandhomme par une alliance Frézeau. A quelle époque ? En tout cas, avant le 19 juin 1656 date à laquelle Jacques Grandhomme rend hommage à Louis X de Bourbon, Prince de Condé et Duc de Montmorency pour ses propriétés de la Ganestière et autres lieux[8].

Aveu rendu par Jacques Grandhomme à Louis de Bourbon

Ce qui est certain c'est qu'il y eut un mariage Grandhomme-Frézeau puisque le 19 septembre 1661 on enregistre la sépulture de *« Madame Grandhomme née Frézeau dans l'église sous le banc de Pontfou ».*[9]

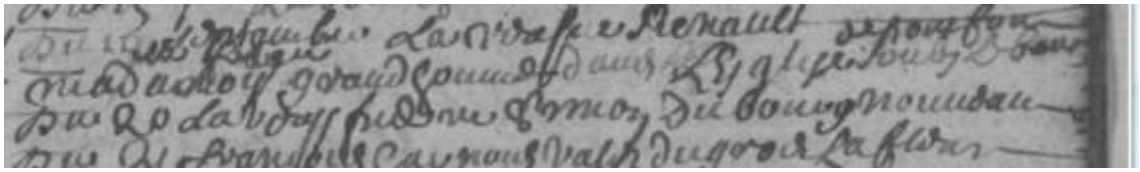

Acte d'inhumation de Madame Grandhomme

Ce ne pouvait être une fille de François, l'ainée de celles-ci étant née en 1649. Alors, avait-il une sœur ? Si tel était le cas, elle serait nécessairement née ailleurs qu'à Dissé ou au Lude.

Et qui étaient ces Grandhomme ? René du Guerny et Raoul de Linière, dans leur étude sur l'armorial de la Sarthe[10] écrivent : *« Grandhomme, écuyers, seigneurs du Baquet à Mansigné, de la Ganetière et la Galbrunière au Lude, etc.. famille originaire du Lude où elle est habituée aux XVIIe et XVIIIe siècles. Elle a formé les branches des seigneurs de la Ganetière au Lude, par alliance au XVIIe siècle avec la famille de Frézeau et des seigneurs de Gizeux en Touraine ».*

---

[7] Ces armoiries, comme celles-ci-après reproduites sont tirées de l'Armorial général de France dressé par Charles d'Hozier – Source Gallica

[8] A.D. de la Sarthe D 17

[9] A.D. de la Sarthe – Registres paroissiaux du Lude. En fait on devine, plutôt qu'on ne le lit, le nom de Frézeau. Mais l'abbé Louis CALENDINI, dans l'une de ses notes – A.D. de la Sarthe – 13 F 527 – en a lui aussi fait la même lecture.

[10] Revue historique et archéologique du Maine – Série 2, tome 14 – Source Gallica

Voilà qui nous conforte pour le mariage Grandhomme-Frézeau, même s'ils ne s'étendent pas sur l'alliance. Comment ne pas faire confiance à ces historiens chevronnés !

On peut toutefois avoir un doute quand ils nous annoncent qu'un Damien Grandhomme, époux de Magdelaine Duvivier, était le fils de René Grandhomme et de N... Frézeau[11]. En effet, l'acte de mariage de ce couple, célébré au Lude le 21 avril 1667[12], nous dit que l'époux est fils de Jacques et de Anne Breton ou Lebreton. A moins d'une double homonymie, que croire ?

Revenons donc sur ces Grandhomme. On les voit, dès les années 1600, exercer au Lude ou dans les villes voisines des fonctions d'avocat, de procureur, ou d'ecclésiastique. Ainsi on trouve Pierre curé de Mansigné pendant près de cinquante ans jusqu'en 1672, et Julien curé de Luché dans les années 1640. On était donc là dans la bonne et meilleure bourgeoisie. L'un d'eux, René, fut même anobli par charge et devint seigneur de Gizeux en 1723 ; son fils, Simon-René, fut quant à lui maître des cérémonies de France.[13]

Armoiries de la famille Grandhomme

Le premier Grandhomme, seigneur de la Gannetière, que nous rencontrons au Lude sera Jacques, l'époux de Anne Breton ou Lebreton. Faute d'avoir trouvé le mariage de ce couple leur ascendance reste ignorée. On peut toutefois supposer que ce Jacques était le fils de N… Grandhomme et de N… Frézeau.

Sur ce couple Grandhomme-Breton, on ne sait que très peu de choses sinon qu'ils auront au moins huit enfants nés au Lude et parmi eux Jacques qui voit le jour le 2 mars 1652.

---

[11] Revue historique et archéologique du Maine, Série 2, tome 17
[12] A.D. de la Sarthe – Registres paroissiaux du Lude
[13] Carré de Busserole – Dictionnaire géographie, historique et biographique d'Indre et Loire

En 1683, nous retrouvons ce dernier à Ernée où il exerce la fonction de receveur au grenier à sel. C'est dans cette même ville qu'il épousera le 27 juin 1683 Françoise Pannetier / Le Pannetier, la fille du bailly. C'est encore à Ernée que naîtront leurs six premiers enfants, les huit autres voyant le jour au Lude où le couple est revenu en 1690 pour s'installer à la Gannetière.

Quelle fut alors la fonction de Jacques Grandhomme ? En mars 1697, lors du baptême de sa fille Elisabeth, il est qualifié de capitaine de la bourgeoisie du Lude et c'est cette même fonction qui lui est attribuée lorsqu'on l'inhumera dans l'église paroissiale le 4 avril 1707. Son épouse lui survivra jusqu'au 30 mars 1740 et sera enterrée dans la chapelle Notre Dame des Vertus.

Françoise, se remaria-t-elle ? Question sans réponse. Au décès de son mari, elle avait alors une quarantaine d'années, mais encore une douzaine d'enfants à charge, dont le plus jeune n'était âgé que de deux ans. Il eut certainement fallu un courageux pour s'en charger…

Compte tenu de la minorité des enfants, le partage de la succession dut s'opérer fort longtemps après le décès de Jacques. Quoi qu'il en soit, c'est à son fils Jacques, que je baptiserai Jacques II, qu'échut la Gannetière.

Celui-ci était officier du Duc d'Orléans. De quel office était-il pourvu ?

Il épousera, Marie Madeleine Tatois / Tatoys. Où et quand ? Apparemment ni dans la Sarthe, le Maine et Loire ou l'Indre et Loire. Peut-être quand il accomplissait son service auprès de son maître.

En tout cas, il est de retour au Lude dès 1719 où, le 20 mars, son épouse donne le jour à une fille Renée qui avait été précédée vers 1716 de Françoise. Après elles, viendront Jacques Charles, le 27 décembre 1723, Anne Thérèse, le 4 décembre 1725, et Elisabeth le 7 septembre 1727. Petite portée pour l'époque.

Il est vrai que Marie Madeleine défunctera le 11 octobre 1728 et sera inhumée le lendemain dans l'église paroissiale. Son mari lui survivra près de 20 ans et sera enterré au même lieu le 23 août 1748.

Jacques Charles servait comme capitaine au régiment de cavalerie du Prince de Clermont quand, en 1758, il avait alors 34 ans, il songea qu'il lui fallait s'établir. Mais avec qui ?

C'est alors qu'il se souvint d'une presque voisine, Anne Marguerite Victoire Nau, plus très fraîche[14] mais fortunée…

Fille de François, Seigneur de l'Etang, la Grillardière, Bois Pincé et autres lieux, et de Marguerite Senocq, elle était née à Savigné sous le Lude le 9 février 1720 et ondoyée le lendemain dans la chapelle de l'Etang où ses parents avaient leur résidence habituelle.

Le baptême eut lieu le 20 mai suivant et son parrain fut François Jean Nau, son frère, âgé de 5 ans.

Les Nau, nous disent de la Chesnaye-Desbois et Badier[15], *« en Anjou, famille qui fut maintenue dans sa noblesse par jugement de M. Voisin de la Noiraie, Intendant de Touraine, le 6 août 1657 ».*

La famille remonte à Claude né vers 1530, et c'est par le mariage de son fils Isaac avec Françoise de la Barre que la seigneurie de l'Etang entra dans le patrimoine des Nau.

Quatre générations plus tard nous retrouvons Anne Marguerite et son frère François Jean qui, selon la même source, s'est marié avec Anne-Marie Trouillet dont il n'aura qu'une seule fille, Anne Marie Marguerite Victoire Françoise née à Savigné sous le Lude le 20 septembre 1752.

Armoiries de la famille Nau

Revenons à Jacques Grandhomme et Anne Nau. Leur mariage fut célébré à Savigné sous le Lude, dans la chapelle du château de la Grillardière, le 28 novembre 1758[16]. Bien sûr, ils habitèrent la Gannetière où ils accueillirent leur nièce Anne Marie qui avait eu le malheur de perdre ses parents alors qu'elle n'avait pas cinq ans. Leur union étant restée stérile, ils l'élèveront comme leur fille.

---

[14] Elle avait trois ans de plus que lui

[15] Dictionnaire de la noblesse, tome 14

[16] Une main indélicate a déchiré la page du registre de Savigné où se trouvait le début de l'acte, mais, par chance, le curé du Lude a mentionné le mariage sur ses propres registres.

Ce fut probablement Louis René NAU, oncle de Anne Marie, qui négocia son mariage avec Thimoléon Magdelon François de Savonnières, Seigneur de la Cour Denet et Entre Deux Bois[17], capitaine aide major au régiment de Normandie. Le mariage eut lieu en l'église Saint Thomas de La Flèche le 1er mai 1770. Quelques jours auparavant, le contrat de mariage avait été signé chez Gallois, notaire à La Flèche[18].

Mais très vite son service rappela Thimoléon de Savonnières et Anne Marie vint alors se réfugier à la Gannetière. C'est ainsi qu'on la voit assister le 15 octobre 1770 à la consécration de la chapelle que ses oncle et tante venaient de faire bâtir dans l'enceinte du château sous l'invocation de St Jacques[19].

Deux filles naquirent de ce couple : Marie Charlotte Anne qui vit le jour à Savigné sous le Lude le 12 mars 1771 et eut pour parrain Jacques Charles Grandhomme, son grand oncle, puis Adélaide Victoire qui naquit au Mans le 18 novembre 1775. Un troisième enfant naîtra également au Mans le 20 août 1779 mais ne vivra que quelques jours au désespoir de son père qui n'aura pas d'héritier mâle.

A la naissance d'Adélaide Thimoléon est capitaine aide major au régiment de Normandie et en juin 1780 on le voit colonel en second du régiment de dragons de Monsieur, ces deux unités tenant garnison au Mans.

Quand elle résidait au Mans, Anne Marie de Savonnières fréquentait la bonne société. Ainsi la voit-on, le 15 avril 1782, souper chez un chanoine quelque peu mondain qui nous confie avoir convié ce soir là pas moins de 70 personnes.[20]

Jacques Charles Grandhomme décèdera à la Gannetière le 4 janvier 1785. Il ne laissait pas d'enfant et sa seule famille naturelle était sa sœur Anne Thérèse alors retirée au couvent des religieuses de la Visitation à Angers.

Toutefois, dès janvier 1760 il avait rédigé un testament par lequel il léguait à son épouse tout ce que les lois et coutumes permettaient de lui donner. Tous ses biens étant régis par la coutume d'Anjou, son épouse pouvait donc prétendre à la totalité des meubles et effets mobiliers ainsi qu'au tiers des immeubles dépendant de la succession.

---

[17] Respectivement en Vaas et Aubigné-Racan
[18] A.D. de la Sarthe – 4 E 8 565
[19] A.D. de la Sarthe – Registres paroissiaux du Lude
[20] René Pierre Nepveu de la Manouillère – Mémoires – Source Gallica

Anne Grandhomme ne fit aucune difficulté pour l'éxécution du testament de son frère et pour remplir sa belle-sœur de ses droits il lui était attribué, selon acte de Lecamus, notaire au Lude, du 6 décembre 1785,[21] la terre de la Gannetière et la métairie de Vauliéru (aujourd'hui Vieil Hérue) ainsi que d'autres biens sur le département d'Indre et Loire, le tout pour une valeur approximative de 63.000 livres.

Thimoléon de Savonnières de plus en plus retenu par son service (il était devenu mestre de camp de cavalerie et lieutenant des gardes du corps du roi à la compagnie de Noailles), son épouse et ses filles vinrent fréquemment à la Gannetière où Madame Grandhomme appréciait leur compagnie.

Armoiries de la famille de Savonnières

Nouveau deuil en 1790. Thimoléon qui avait été blessé lors de l'une des journées des 5 & 6 octobre 1789 expirait le 9 février et était inhumé en la paroisse Notre Dame de Versailles le lendemain.[22]

La Gannetière devint alors la résidence effective de sa veuve et Madame Grandhomme la lui abandonnait dès le 10 août 1790.[23] Elle nous en donne les raisons en préambule de l'acte : *« désirant ne plus tenir maison, se débarasser de la gestion et administration d'une partie de ses biens et se procurer une vie plus douce et plus tranquille et étant dans l'intention de passer le reste de ses jours avec Madame de Savonnières sa nièce dont elle connaît les sentiments et de la société de laquelle elle jouit depuis plusieurs années… »*.

Evidemment, elle lui imposait quelques conditions. Outre une rente viagère de 1.800 livres, Madame de Savonnières devait nourrir et loger sa tante, comme aussi nourrir, loger et payer trois domestiques au service exclusif de cette dernière, soit sa femme de chambre, son laquais et son cocher.

---

[21] A.D. de la Sarthe 4 E 120 156

[22] A.D. des Yvelines – Registres paroissiaux de Versailles. L'acte est signé de Marc Antoine de Noailles, prince de Poix, de Charles Albert, marquis d'Aguesseau, et de Louis Annibal, comte d'Agoult.

[23] A.D. de la Sarthe, minutes Lecamus – 4 E 120 166

On pourrait supposer que pendant cette période troublée Mesdames Grandhomme et de Savonnières resteront sagement à la Gannetière ; il n'en est rien. En effet, le 30 mars 1792 la municipalité de Paris délivre à l'une et à l'autre un certificat de résidence constatant que depuis le 14 novembre 1791 elles résidaient rue du Colombier, hôtel de Saxe.[24]

Certificats de résidence délivrés à Mmes Grandhomme et de Savonnières

Quand regagnèrent-elles Le Lude ?

En tout cas avant le 12 septembre 1798, jour où Adélaide de Savonnières épouse Jacques de Savonnières, un de ses cousins. Ils résideront à La Bruère sur Loir au château de Maison Rouge. Leur union sera malheureusement courte, Adélaide expirant le 7 février 1802, sans descendance.

1801, c'est autour de Marie Charlotte de convoler, épousant Alexandre de Broc titré Marquis de Broc et de la Ville au Fourier. Le mariage civil eut lieu à la mairie du Lude le 17 prairial an IX (8 juin 1801) et le mariage religieux célébré le lendemain dans la chapelle de la Gannetière. Bien entendu, le 15 prairial (6 juin) on avait établi le contrat de mariage.[25] A cette occasion, Madame de Savonnières constituait en dot à sa fille, avec l'assentiment de sa tante, le domaine de la Gannetière.

On adopta le régime de la séparation de biens, c'est-à-dire que Marie Charlotte restait maîtresse pleine et entière de ses biens, libre de les administrer et d'en disposer comme bon lui semblerait. De plus, il y était stipulé que tout ce qui pourrait garnir la Gannetière serait réputé être sa propriété.

[24] Archives municipales du Lude – D 20
[25] A.D. de la Sarthe – Minutes Lecamus 4 E 120 181

Se méfiait-t-on du futur ? Certainement pas de lui mais plus vraisemblablement de la législation de l'époque qui ne lui était pas très favorable.

Alexandre de Broc, 2e marquis de Broc de la Ville au Fourier et dernier seigneur de la Cour de Broc, était en 1790 enseigne dans le régiment Bourbon infanterie et lieutenant en 1791, régiment qui suivit le comte d'Artois, le duc de Bourbon et le prince de Condé à Coblenz.[26]

Déclaré émigré, ses biens furent mis sous séquestre et une partie, dont la Cour de Broc, vendue au profit de la nation. Rentré en France et, après l'amnistie, il obtint, après des années de formalités, sa radiation de la liste des émigrés et sa réintégration dans les biens non vendus. C'est ainsi qu'il put récupérer le domaine de la Ville au Fourier.

On voit bien que cette situation exigeait quelques précautions…

Le couple vécut le plus souvent à la Gannetière où naquirent leurs trois fils : Alexandre Armand Edouard le 18 mars 1805, Thimoléon Ernest le 6 mai 1809 et Charles Edmond le 1er janvier 1811.

C'est certainement pour ne pas gêner le nouveau ménage que Madame Grandhomme vint habiter Le Lude, rue du Bœuf, vraisemblablement l'immeuble qui abrita la perception, et c'est là qu'elle décèdera le 6 décembre 1812 à l'âge vénérable de 92 ans.

La marquise de Broc était de santé fragile. Est-ce pour se soigner qu'on la retrouve à Paris en septembre 1817 ? Elle devait quand même sentir sa fin proche car le 27 septembre elle rédige son testament. Elle ne se trompait pas, décédant le 11 novembre dans un immeuble situé 40 rue du Bac. Son corps fut alors ramené au Lude et inhumé dans le cimetière local.

Alexandre de Broc devait maintenant assurer seul l'éducation de ses enfants. Malgré tout, il assuma la charge de Maire du Lude de décembre 1821 à juin 1830.

Armoiries de la famille de Broc

[26] Marquis de Broc – Recherches sur Vernoil le Fourier – Source Gallica

Imitant sa tante, Madame de Savonnières entendit laisser la pleine disposition de la Gannetière à son gendre. Elle loua donc le 29 janvier 1821 aux époux Refray[27] une maison située Grande Rue, actuellement la maison de Madame Guitter. C'est là qu'elle décèdera le 30 mars 1826.

Madame de Savonnières avait un patrimoine immobilier très important mais devait toutefois vivre quelque peu au dessus de ses moyens. Ce n'était pas une surprise pour le marquis de Broc qui avait été amené à lui consentir des avances à plusieurs reprises. Lors de l'inventaire fait après son décès[28], les liquidités ou créances s'élevaient à un peu plus de 7.000 francs pour 31.000 francs de dettes.

Quelques années plus tard, l'aîné des enfants de Broc, Alexandre Armand Edouard, s'en alla épouser à Chaumont d'Anjou, le 6 novembre 1830, Félicité de Grimaudet de Rochebouet.

Thimoléon, le cadet, quant à lui, prit pour épouse à Luché-Pringé le 27 avril 1833 Marie Amable Caroline Athénais de Foucault qui résidait alors à la Grifferie chez son oncle.

Les deux couples habitèrent à la Gannetière en compagnie d'Alexandre de Broc père qui s'éteindra le 19 novembre 1836.

Au fait, quel pouvait être alors le personnel d'une pareille maison ? On l'apprendra dans les jours suivants, quand les enfants de Broc distribuent les legs faits par leur père à ses employés. On sait ainsi qu'il y avait un valet de chambre, une femme de chambre, une cuisinière, un cocher, une femme de basse cour et un jardinier, tous résidant à la Gannetière. S'y ajoutaient deux journaliers qui, eux, habitaient l'agglomération ludoise.

Curieusement, si le marquis de Broc avait bien un cocher il semble ne posséder aucun cheval. Doit-on penser que pour venir au Lude, Alexandre grimpait sur le dos de son employé ?

Quelques mois après le décès, ses enfants firent procéder à l'inventaire[29] du mobilier ; l'opération nécessita six jours entiers, dont deux consacrés à la seule bibliothèque. Dans celle-ci on trouvait de joyeuses lectures comme les sermons du Père Elisée ou le recueil des oraisons funèbres.

Dans la foulée, c'était le 16 mai 1837[30], ils procédaient au partage des successions de leurs parents et de leur aïeule de Savonnières.

---

[27] A.D. de la Sarthe - Minutes Frémont – 4 E 120 212
[28] A.D. de la Sarthe – 4 E 120 224
[29] A.D. de la Sarthe – 4 E 120 254
[30] d°

A Alexandre Armand fut attribué le domaine de la Ville au Fourier, Thimoléon devant se contenter, si l'on peut dire, du domaine de la Gannetière qui comprenait également Vieil Hérue, la Provosterie, l'Etang, le Pressoir, la Cimetière, la Vélinière, la Gadvinière, la Guyonnière et Launay-Lubin sur la commune de Savigné sous le Lude, la Guittière, à cheval sur cette commune et celles de Dissé sous le Lude et Chigné, et enfin Villiers sur Aubigné-Racan. Le tout, pour une valeur d'environ 260.000 francs.

A Charles, on réserva le domaine du Bois Pincé avec la Grange, le Hubert, la Placière, Chenant, la Grillardière, Lavau et la Soumairie, tous biens situés sur Savigné et la Maugrimière dont on a oublié de nous donner le lieu de situation.

Thimoléon dut juger le vieux château de la Gannetière particulièrement inconfortable et vétuste. Il fera donc bâtir sur son emplacement la nouvelle demeure que nous voyons en page de couverture et que nous, vieux ludois, avons bien connue.

Le jour de Toussaint 1838 verra la naissance de Marie Marguerite Charlotte qui sera le seul enfant du couple. Au grand regret de Thimoléon qui aurait aimé pouvoir transmettre son nom.

Même non comparable à celui du château du Lude, la Gannetière nécessite du personnel. Ainsi au recensement de 1856 on y dénombre huit employés.

En cette soirée du 26 septembre 1859, grande réception à la Gannetière. C'est en effet la signature du contrat de mariage[31] de Marie Marguerite avec Gaspard Erasme Edmond de Contades[32] , fils du marquis de Contades, ancien préfet du Puy de Dôme, et arrière-arrière petit fils du maréchal.

Armoiries de la famille de Contades

[31] A.D. de la Sarthe – Minutes Baudry – 4 E 120 322
[32] De 14 ans son aîné. Il est en effet né à Angers le 6 février 1824

Une trentaine de personnes ont été conviées ; parmi elles le marquis et la marquise de Talhouët ainsi que Monseigneur François de la Bouillerie, évêque de Carcassonne ou encore l'abbé Allard, curé du Lude, et ses vicaires.

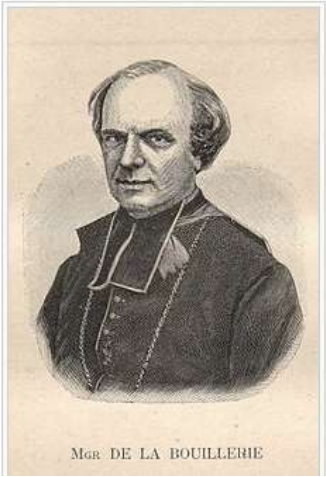

L'assistance entendra le notaire énumérer les dots constituées aux futurs époux.

Outre une somme de 100.000 francs productive d'intérêts au taux de 5%, Gaspard se verra gratifié de l'hôtel de Contades à Angers ainsi que de la terre du Planty à Sainte-Christine.

Pour ne pas être en reste, les parents de Marie Marguerite lui abandonneront le domaine de la Gannetière, Vieil Hérue, l'Etang, le Pressoir, la Cimetière et la Vélinière en y ajoutant la Roche Sévin, la Guerrière, le Petit et le Grand Tutillé et la Lune provenant d'acquisitions récentes.

Le mariage civil sera célébré le 4 octobre par le marquis de Talhouët et le mariage religieux le lendemain par Monseigneur de la Bouillerie[33]. On se doute bien qu'il n'avait pas fait ce long déplacement uniquement pour les agapes ou ouvrir le bal avec la mariée.

Un seul enfant viable naîtra de ce couple, Méry Jacques René, né à la Gannetière le 28 septembre 1861. Ce sera d'ailleurs la dernière naissance de la famille en ce lieu.

Si Thimoléon de Broc et son épouse résident encore en 1861 à la Gannetière, ils ne tarderont pas à la quitter pour aller s'installer à La Flèche où lui décèdera le 18 février 1865.

---

[33] Archives du presbytère du Lude

Gaspard de Contades et Marie de Broc continueront de résider à la Gannetière où ils seront encore recensés en 1872 mais sans leur fils vraisemblablement parti faire ses études à Angers. Les recensements des années ultérieures ne nous font plus état que d'un seul résident, en l'occurrence le garde. La Gannetière était devenue une résidence secondaire où on ne revenait que pour la saison de chasse.

Méry Jacques de Contades fit de solides études, s'intéressant particulièrement aux questions scientifiques, inventant en particulier une machine dynamo-électrique.[34]

Un temps, il se brouillera avec ses parents, à l'occasion de son mariage avec Gabrielle de Bourblanc qu'il épousera à Quintin, dans les Côtes du Nord, le 24 juin 1890[35]. Gaspard de Contades et son épouse étaient opposés à ce mariage au point que leur fils dût leur faire trois sommations respectueuses. Bien entendu, ils n'assistèrent pas à la cérémonie. Avaient-ils des raisons particulières pour s'opposer à cette union ? La suite leur donnera raison.

Ils n'auront qu'un seul enfant, Suzanne née à Quintin le 16 novembre 1891 qui épousera à Angers le 13 décembre 1920 le comte Paul de Briey.

Gaspard de Contades mourut à Angers le 29 octobre 1901, son épouse lui survivant jusqu'au 3 septembre 1933, s'éteignit à la Gannetière qu'elle avait auparavant transmise à sa petite fille.

Au moins Gaspard n'eut pas à endurer l'épreuve que connut son fils.

Après quelques années de mariage, Gabrielle se montra volage, ayant pour amant un médecin nommé Bouchet.

Ayant supporté pendant des mois l'inconduite de sa femme, Méry de Contades se résolut à en finir.

---

[34] Célestin Port – Dictionnaire de Maine et Loire
[35] A.D. des Côtes d'Armor – Registres de l'état-civil de Quintin

Le 12 février 1903, il attendit que sa femme et Bouchet sortent du Palais d'Orsay, un hôtel, et il tira un coup de feu sur le médecin qui ne fut que légèrement touché. L'évènement fut bien sûr relaté par la presse.

UN DRAME MONDAIN

Au Palais d'Orsay — M. de Contades-Méry tire sur l'amant de sa femme — Le docteur Bouchet légèrement blessé — Un curieux cas psychologique.

Ce n'est pas un drame banal qui s'est déroulé hier au Palais d'Orsay. Outre que les acteurs en sont des personnalités fort connues de la société parisienne, la genèse en est singulière — on dirait presque touchante. C'est un mari trompé qui essaie de tuer son rival, non pour se venger simplement, mais pour tenter de « guérir » sa femme, physiquement et moralement atteinte.

Hier, vers midi, le docteur Bouchet, de Neuilly, sortait du Palais d'Orsay — l'hôtel attenant à la nouvelle gare d'Orléans — en compagnie de Mme de Contades-Méry, femme d'un ingénieur qui demeure avenue de Breteuil. Tous deux avaient à peine franchi le seuil que se dressa devant eux le comte de Contades. Il tira un coup de revolver sur le médecin, qui fut atteint à la tête. Heureusement, le projectile, après avoir frappé la partie supérieure du temporal droit, contourna l'os frontal, et la blessure ne fut, en somme, que fort légère.

M. de Contades fut aussitôt arrêté et conduit au poste de police de la rue Guillaume.

Le Matin – Edition du 13 février 1903

Mais pourquoi Méry de Contades se montra-t-il si patient ? Il le déclarera lui-même au commissaire de police qui l'interrogeait : *«Voici un an, je m'aperçus qu'une intimité trop grande s'était établie entre ma femme et lui. Mme de Contades souffre depuis longtemps d'une neurasthénie aiguë, et je n'avais point le droit de lui faire des reproches violents ou des scènes trop vives. C'eût été aggraver son cas ; je l'aime trop pour la faire souffrir ».*

Quelle fut la suite de cette affaire ? Les journaux de l'époque nous apprennent que Méry de Contades fut écroué un temps à la prison de la Santé puis renvoyé devant la cour d'assises de la Seine. L'instruction ayant été rapidement menée, il comparut le 11 mai 1903 et fut tout bonnement acquitté aux applaudissements du public. Il est vrai que l'avocat général s'était montré plus sévère pour le couple d'amants que pour Méry. Entre temps, sa femme avait introduit une demande en divorce…[36]

Suzanne de Contades et son mari ne résidèrent qu'occasionnellement à la Gannetière, préférant l'hôtel de Contades à Angers ou le château du Planty.

La Gannetière devenant une charge de plus en plus lourde, elle se résolut à la vendre aux époux Confolent qui firent démolir le château pour y bâtir la villa que nous connaissons aujourd'hui.

[1] Le Petit Parisien – 12 mai 1903 – Source Gallica

C’était en 1954 ou 1955. La Gannetière était ainsi restée dans la même famille pendant près de cinq siècles.

Atelier généalogique de la M.J.C.

Alain LABBE

Juin 2012